

Comprendre les comptes 2025

Smart

Sommaire

| | |
|--|----|
| Avant de lire les chiffres, quelques notions | 4 |
| L'entreprise partagée, le Pôle Production et le Pôle Support | 4 |
| Que signifient les comptes consolidés ? | 4 |
| Éléments clés en 2025 | 5 |
| Pôle Production | 6 |
| Chiffre d'affaires Pôle Production | 6 |
| Dépenses Pôle Production | 6 |
| Résultat Pôle Production | 7 |
| Pôle Support | 8 |
| Financement Pôle Support | 8 |
| Dépenses du Pôle Support | 9 |
| Résultat du Pôle Support | 10 |
| Résultat de Smart Belgique | 11 |
| Ressources | 11 |
| Glossaire | 12 |

À propos de ce document

Ce document a été conçu pour rendre les comptes annuels accessibles à tous les sociétaires de la coopérative, sans prérequis. Les chiffres et réalités présentés ici sont fidèles aux comptes officiels, mais leur présentation peut différer et les termes techniques ont parfois été simplifiés. Pour consulter les comptes consolidés dans leur version comptable, consultez le compte de résultat consolidé publié dans le rapport d'activité.

1. Avant de lire les chiffres, quelques notions

1.1. L'entreprise partagée, le Pôle Production et le Pôle Support

Smart s'organise autour de deux grands pôles :

- Le Pôle Production regroupe des unités de production (UP) qui fonctionnent de manière autonome. Chacune produit et vend des biens, des services ou des œuvres artistiques.
- Le Pôle Support, quant à lui, fournit aux unités de production une série d'outils et de services. Il permet à chacune d'entre elles de se concentrer sur son activité, sans avoir à tout gérer seule, et de mutualiser ces services.

1.2. Que signifient les comptes consolidés ?

Smart en Belgique, c'est...10 structures juridiques distinctes, notamment SmartCoop, Productions Associées, Formateurs associés, Association Professionnelles des Métiers de la Création.

La coopérative SmartCoop pilote l'ensemble des structures. Lors de l'assemblée générale, nous présentons les comptes consolidés de l'année écoulée. Ces comptes regroupent les comptes des 10 structures et reflètent l'activité économique globale de Smart. Ils donnent une vue d'ensemble. Légalement, les sociétaires votent uniquement les comptes de la coopérative.

2. Éléments clés en 2025

| Pôle production | | Pôle support |
|--|---|---|
| Chiffre d'affaires 198,1 M€ | | Budget (Produit d'exploitation) 31,2 M€ |
| Dépenses (Charges courantes) 196,8 M€ | Contribution mutualisée 29.324.164€ | Dépenses (Charges) courantes 29,4M€ |
| | | Dépenses (Charges) exceptionnelles 2,7M€ |
| Impôts (dépendances non admises) 0,9M€ | | Impôts 1,6M€ |
| Résultat net 0,4M€ | | Résultat net -2,5M€ |
| Résultat net Smart Belgique: -2,1 M€ | | |
| Situation de la trésorerie au 31.12.2025: 20,8 M€ | | |

Le chiffre d'affaires généré par les unités de production connaît une très légère hausse par rapport à 2024. Les titulaires des unités de production diminuent leurs charges et ont tendance à se rémunérer plus.

Pourtant, le résultat de Smart Belgique affiche une perte en 2025, qui s'explique principalement par trois facteurs:

- une augmentation des dépenses (charges) récurrentes de Pôle Support
- des éléments exceptionnels liés à la cessation d'activité à LaVallée et d'importantes charges ponctuelles pour des réductions de valeurs sur des participations et des créances commerciales dont les dossiers étaient en cours de finalisation.
- L'impôt, notamment lié aux activités des unités de production, qui représente une charge significative pour Smart.

Ce résultat représente 1,06% du chiffre d'affaires. Il doit être lu avec recul: les fonds propres et les réserves constituées les années précédentes permettent de soutenir et absorber les nécessaires assainissements enregistrés cette année.

3. Pôle Production

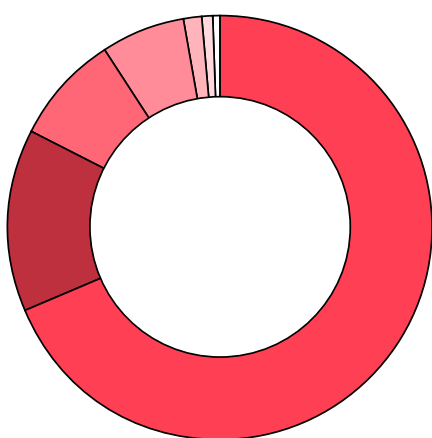
3.1. Chiffre d'affaires Pôle Production

Chiffre d'affaires: 198,1 M€

Ensemble, les 23.281 unités de production actives en 2025 ont produit des biens et services et ont généré un chiffre d'affaires de 198.146.173€, soit une hausse de 468.000€ par rapport à 2024 (+0.2%). Ce montant correspond principalement à la somme des factures hors TVA, émises par Smart auprès des clients.

3.2. Dépenses Pôle Production

Total dépenses: 197,7 M€



| | |
|--------|--------------------------------------|
| 68,7%* | Rémunération et protection sociale |
| 13,9% | Frais de Production |
| 8,3% | Contribution mutualisée - 2e pilier |
| 6,5% | Contribution mutualisée - 1er pilier |
| 1,3% | Amortissement des investissements |
| 0,9% | Concession de droits d'auteur |
| 0,4% | Impôt sur frais kilométriques |

*Attention: dans nos comptes statutaires, le 2e pilier de la contribution mutualisée est intégré dans les rémunérations.

Les dépenses du Pôle Production servent à payer les charges dans les proportions suivantes:

- **Rémunération et protection sociale:** 68,7% des dépenses représentent la rémunération des titulaires des unités de production et de leurs collaborateurs et collaboratrices, ainsi qu'au paiement des cotisations sociales (les pensions, les indemnités maladie et autres protections). Au total, 21.509 personnes ont été salariées, représentant 2.274 équivalents temps plein, et près de 4,5 millions d'heures de travail ont été prestées.
- **Frais de production:** 13,9% des dépenses ont servi au remboursement des frais liés aux activités pour produire, par exemple les fournitures, les matières premières, les déplacements professionnels ou l'achat de matériel de moins de 500€.
- **Contribution mutualisée:** ces dépenses représentent la contribution des unités de production au pot commun, via les deux piliers de la contribution mutualisée (6,5% sur la facturation et 8,3% représentant la contribution mutualisée sur le budget dédié à l'emploi)
- **Amortissement des investissements:** 1,3% est alloué à l'amortissement des investissements en matériel de plus de 500€, comme un ordinateur, des caméras, ou encore une machine pour fabriquer un meuble.
- **Concessions de droits d'auteur:** 0,9% est utilisés pour rémunérer des droits d'auteur.
- **Impôt sur frais kilométriques:** 0,4% des dépenses concernent à l'impôt sur les frais kilométriques, directement supporté par les unités de production qui y ont recours.

En 2025, les titulaires des unités de production ont globalement diminué leurs dépenses et ont eu tendance à consacrer plus de budget à la rémunération.

3.3. Résultat Pôle Production

| | |
|--------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires | 198.146.173€ |
| Dépenses | - 197.771.768€ |
| Résultat | 374.406€ |

Le Pôle Production affiche en 2025 un résultat positif, avec un bénéfice de 374.406€. Cela signifie que, durant l'année 2025, le chiffre d'affaires des unités de production a été supérieur à leurs dépenses.

ZOOM SUR LA CONTRIBUTION MUTUALISÉE

L'ensemble des moyens mutualisés et des services généraux de l'entreprise partagée sont financés par une contribution mutualisée à charge de chaque unité de production.

Cette contribution est calculée par deux piliers distincts :

- Un pourcentage fixe de 6,5% sur le chiffre d'affaires de chaque unité de production.
- Un montant variable du budget dédié à l'emploi. Il est établi par un coefficient multiplicateur (qui diffère selon les types de contrats de travail) appliqué à la rémunération brute de chaque salarié-e au sein de l'unité de production.

Les réductions de cotisations sociales patronales liées à l'emploi perçues par SmartCoop sont également affectées au pot commun.

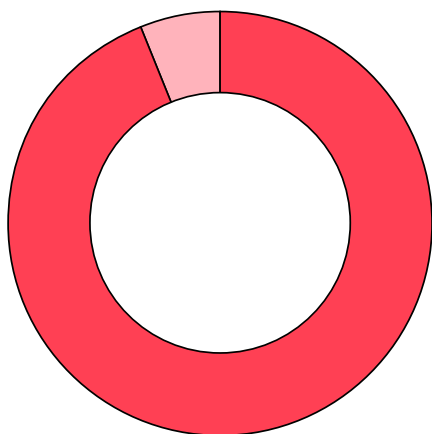
29.324.164€ ont été versés au pot commun via les deux piliers de la contribution mutualisée en 2025.

12.865.898€ proviennent du 1er pilier de la contribution mutualisée (la contribution fixe de 6,5% prélevée lors de chaque facturation) et **16.458.266€ proviennent du 2e pilier de la contribution mutualisée** (la contribution variable sur le budget dédié à l'emploi).

4. Pôle Support

4.1. Financement Pôle Support

Budget (produit d'exploitation) du Pôle Support: 31,2 M€



| | |
|------|-------------------------|
| 94%* | contribution mutualisée |
| 6% | autres sources |

Le Pôle Support dispose d'un budget (produit d'exploitation) de 31.656.512 millions d'euros pour financer les outils et services mutualisés dont disposent les unités de production.

Une progression globale de + 1,1 M€.

Ce budget provient à 93,9% de la contribution mutualisée. Le reste provient des ventes et prestations de services (comme la location d'espaces de coworking, de salles, ou encore les formations payantes proposées par Smart) pour 2,7%, ainsi que de subsides pour 3,4%.

Pour la deuxième année consécutive, les subsides augmentent. Ils atteignent 1.069.283€, soit une augmentation de 496.434€, principalement du fait du projet de réinsertion socio-professionnelle à Gembloux.

OUTILS ET SERVICES

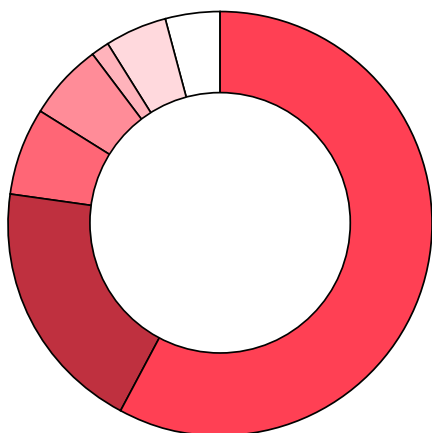
Les outils et les services fournis par le Pôle Support aux unités de production peuvent être classés en quatre grandes catégories :

- **La gestion du déclaratif et de l'administratif**, cela comprend la facturation, la comptabilité, la gestion de la TVA, du précompte professionnel ou encore les déclarations ONSS.
- **Les financements et la gestion des risques**, par exemple la récupération des créances, les prêts à taux 0%, l'assistance juridique ou encore les assurances.
- **Le financement des moyens de productions partagés** comme les espaces de travail partagés ou l'offre de formations
- **Le support et l'accompagnement**, assuré notamment par 87 conseillers et conseillères.

À cela s'ajoutent deux autres catégories de services, liées à la structure elle-même et à ses besoins en matière de **gouvernance** et **administration**. Cela englobe l'ensemble des aspects liés à la vie coopérative, à la démocratie interne, à la transparence, à l'éducation permanente, mais aussi la gestion des ressources humaines et la communication. Ou encore le matériel de travail nécessaire comme les outils informatiques et les bureaux.

4.2. Dépenses du Pôle Support

Total des dépenses : 34.099.622€



| | |
|-------|------------------------------------|
| 58% | Rémunération et protection sociale |
| 19,3% | Services et bien divers |
| 6,6% | Amortissements |
| 6% | Réductions de valeur et provisions |
| 1,4% | Faillites et créances douteuses |
| 4,8% | Impôts |
| 3,9% | Autres charges |

Les dépenses du Pôle Support concernent principalement :

- **Rémunération et protection sociale** : 58% sont dépensés pour la rémunération, les cotisations sociales et la pension des 254 salarié-es de l'équipe support. Soit une augmentation de près 1,5M€ par rapport à 2024 ayant comme raisons principales l'indexation des salaires et une augmentation de 8,1 équivalents temps plein.
- **Services et bien divers** : 19,3% sont dépensés pour des Services et bien divers, c'est-à-dire majoritairement les assurances, mais aussi les honoraires divers tels que avocats, huissiers, auditeurs, etc., les licences informatiques et les dépenses liées au gaz et électricité, aux loyers, à l'entretien et au fonctionnement des 8 bureaux de Smart dans les différentes villes.
- **Amortissements** : 6,6% des dépenses
- **Réductions de valeur et provisions** : 6% liés à la dépréciation de Smart Autriche, et de deux dossiers litigieux importants
- **Impôts** : 4,8% qui comprennent une part liée aux dépenses non-admises des unités de production à laquelle s'ajoute l'impôt sur le résultat de Productions Associées principalement. Le précompte mobilier représente la deuxième source d'impôt.
- **Autres charges** : 3,9% en autres charges
- **Faillites et créances douteuses** : 1,4% pour la couverture des faillites de clients et les impayés

En 2025, les dépenses du Pôle Support ont augmenté de 2,5M€ soit 10,2%. Cette augmentation est plus importante que la progression des produits d'exploitation de 1,1M€ soit 3,7%.

Cette hausse s'explique principalement par le recrutement de plusieurs fonctions nécessaires à l'entreprise, l'indexation des salaires, de nouvelles dépenses liées à des projets subsidiés, ainsi que dans une moindre mesure les services et biens divers. Ce sont des éléments qui constituent des charges récurrentes.

À cela s'ajoutent des charges exceptionnelles de 2,7 M€ concernant la cessation des activités de La Vallée et d'importantes charges ponctuelles pour réductions de valeurs.

Enfin, il faut constater une augmentation de l'impôt (1,6 M€) liée en grande partie aux activités des unités de production.

4.3. Résultat du Pôle Support

Le Pôle Support affiche une perte de – 2,5 M€.

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Sources de financement | 31,2 M€ |
| Dépenses récurrentes | - 31 M € |
| Dépenses exceptionnelles | -2,7 M€ |
| Résultat | - 2,5 M€ |

ZOOM SUR L'IMPÔT

L'impôt représente une charge importante pour Smart qui influence le résultat net de Smart Belgique.

Pour le calcul de celui-ci, nous devons regarder la globalité : pôle production + pôle support, mais nous devons également le faire à l'échelle de chacune des 10 structures évoquées dans le propos introductif. Les impôts dépendent alors de l'activité et du résultat de l'année de chacune des structures.

Hors éléments exceptionnels, cette année il s'élève à 1,6 M€.

Ce montant est constitué d'une part du précompte mobilier pour certaines entités, mais surtout de l'impôt sur le résultat et de l'impôt sur les dépenses non-admises (DNA).

La grande majorité de cet impôt et des DNA est liée à l'activité des unités de production. Cette activité génère un bon résultat bénéficiaire que l'on retrouve au sein de Productions Associées qui porte en conséquence la majorité de l'impôt.

Lorsque l'on corrige le résultat des éléments exceptionnels, il devient positif. Cependant, dans la continuité des années précédentes, ce résultat nous invite à rester vigilant face à une augmentation constante des charges d'exploitation (du Pôle Support) et un tassement de la croissance du chiffre d'affaires des unités de production.

5. Résultat de Smart Belgique

Résultat de Smart Belgique (après impôt): -2.068.705 €

| Résultat Pôle production | Résultat Pôle support |
|---|-----------------------|
| 0,4M€ | -2,5M€ |
| Total (résultat Smart Belgique (après impôt): -2,1 M€ | |

En 2025, Smart Belgique enregistre une perte de 2,1 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires généré par les unités de production connaît une très légère hausse par rapport à 2024. Les titulaires des unités de production diminuent leurs charges et ont tendance à se rémunérer plus.

Cette perte s'explique par une augmentation des dépenses récurrentes du Pôle Support mais aussi des éléments exceptionnels liés à la prise en charge de réductions de valeurs importantes.

L'impôt représente une charge importante pour Smart. La grande majorité de cet impôt et des dépenses non admises est liée à l'activité des unités de production et au bon résultat bénéficiaire de l'entité "Productions Associées" cette année.

Ce résultat doit être mis en perspective des fonds propres et réserves constitués les années précédentes qui permettent de soutenir et absorber les nécessaires assainissements enregistrés cette année. Il représente 1,06% du chiffre d'affaires annuel. Par ailleurs le cycle d'exploitation est soutenu par une trésorerie saine et suffisante.

6. Ressources

- [Comptes annuels de SmartCoop](#)
- [Comptes de résultat et bilan de Smart en Belgique](#)
- [Atelier: Lire les comptes 2025 et comprendre le budget](#) (23 juin 2026 – Bruxelles)

7. Glossaire

ENTREPRISE PARTAGÉE

Une entreprise partagée se définit comme une entreprise regroupant des personnes physiques qui utilisent une structure juridique commune pour exercer leur(s) métier(s) ou y produire des projets plutôt que de créer chacune leur structure propre. Lorsque nous mentionnons l'entreprise partagée Smart, cela fait référence à la société SmartCoop, société coopérative agréée entreprise sociale ainsi que les entités juridiques de production (asbl Productions Associées et asbl Formateurs Associés).

UNITÉ DE PRODUCTION

Dans notre modèle, l'unité de production désigne l'unité économique autonome qui permet de développer une activité économique distincte au sein de l'entreprise partagée.

TITULAIRE D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION

Le ou la titulaire désigne toute personne qui utilise au moins une unité de production au sein de l'entreprise partagée. Le droit de créer une ou plusieurs unité(s) de production lui est conféré par la signature du contrat d'utilisation de l'entreprise partagée et l'entrée au sociétariat de la coopérative.

CONTRIBUTION MUTUALISÉE

L'ensemble des moyens mutualisés et des services généraux de l'entreprise partagée sont financés par une contribution mutualisée à charge de chaque unité de production.

Cette contribution est calculée par deux piliers distincts :

- Un pourcentage fixe de 6,5% sur le chiffre d'affaires de chaque unité de production,
- Un montant variable du budget dédié à l'emploi. Ce pourcentage est établi par un coefficient multiplicateur (qui diffère selon les types de contrats de travail) appliqué à la rémunération brute de chaque salarié·e au sein de l'unité de production. Les réductions de cotisations sociales patronales liées à l'emploi perçues par SmartCoop sont également affectées au pot commun.

ÉQUIPE SUPPORT

Le terme équipe support désigne le groupe de salarié·es dont la mission principale est de fournir une assistance et des services aux membres Smart. Ces employé·es de la structure sont réparti·es dans l'organigramme de l'entreprise (pôle stratégie, direction opérationnelle, direction générale, direction financière, direction du développement, direction informatique, direction des ressources humaines). Ils et elles ont pour mission de veiller à implémenter les orientations stratégiques votées par le conseil d'administration et d'assurer la gestion quotidienne de l'entreprise.

COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels donnent un aperçu des actifs de l'organisation et du résultat d'un exercice financier et contiennent un bilan, un compte de résultats et une annexe complétée – dans le cas des coopératives, par exemple – par des rapports spéciaux.

- Un bilan fournit un aperçu de tous les actifs d'une entreprise à une date précise (par exemple 31.12)
- Un compte de résultat montre les revenus et dépenses d'une période donnée (par exemple, Au cours d'un exercice financier du 01.01 au 31.12). La somme donne un résultat positif (profit) ou négatif (perte).
- L'annexe contient des informations sur des questions affectant le bilan ou l'état de résultat, telles que les règles d'amortissement ou des informations sur les coûts du personnel.

CHARGES

Dénomination générale pour toutes les dépenses et coûts liés aux opérations de l'entreprise. Cela peut inclure des dépenses pour des marchandises, des biens ou services, mais aussi des dépenses étalées (par exemple, l'amortissement des investissements) et des provisions pour des dépenses futures.

SERVICES ET BIENS DIVERS

Les coûts liés aux services et biens nécessaires au fonctionnement de l'entreprise et qui ne constituent pas des marchandises destinées à la vente ou des matières premières¹. Il s'agit par exemple des honoraires ou des frais de communication.

AMORTISSEMENTS

Une entreprise qui investit dans des équipements ou services qui sont utilisés plus d'un an et qui ont une certaine valeur, doit répartir le coût de cet investissement de manière égale sur plusieurs années. Nous appelons ce coût d'écart l'« amortissement »².

Exemple: un PC est acheté pour 1000€ hors TVA en 2026 et sera utilisé pendant 4 ans. Le coût d'investissement est réparti sur 4 ans (2026, 2027, 2028 et 2029) par un amortissement annuel de 250€.

PROVISIONS

Provision pour des risques qui pourraient survenir. Quand une entreprise met de l'argent à côté pour des risques qui pourraient survenir, cette provision est considérée comme une charge. Quand ce risque ne survient pas, on peut reprendre cet argent et le rajouter aux produits. Quand ce risque survient, on peut utiliser la somme mise à côté pour couvrir le coût de ce risque. Exemple: une organisation soupçonne qu'un client ne paiera pas une facture et provisionne ce montant de facture ouverte comme un risque.

PRODUITS

Le produit total de la vente de services et de produits à des tiers.

1 <https://www.cnc-cbn.be/fr/node/2013>

2 <https://www.cnc-cbn.be/fr/node/2013>

RÉSULTAT

Le résultat est la somme des produits d'exploitation moins les dépenses d'exploitation³. Il existe différents niveaux de résultat, par exemple :

- Le résultat brut d'exploitation (ou Earnings Before Interests, taxes, debts and amortizations, abrégé comme EBITDA) est le résultat des ventes moins le coût direct des ventes et les coûts indirects liés à ces ventes. Pour Smart, les coûts directs représentent les coûts de l'activité des titulaires des unités de production (salaires, frais, investissements...) tandis que les coûts indirects sont ceux du Pôle Support (salaires & services et biens divers principalement).
- Le résultat net d'exploitation déduit des coûts exceptionnels tels que les réductions de valeur du résultat brut. Ainsi que les amortissements.
- Le résultat courant avant impôt déduit du résultat net d'exploitation des coûts tels que l'amortissement, mais ne prend pas encore en compte les impôts à payer.
- Enfin, le résultat net prend également en compte les impôts à payer.

³ <https://www.cnc-cbn.be/fr/node/2013>

Smart